

LES AMIS DU SITE DE MEMOIRE DE LA PRESENCE MILITAIRE A LA MARTINERIE ET DANS L'INDRE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020 LE 29 MARS 2021

Dans les locaux de l'association – La Martinerie

I - ACCUEIL

Reportée deux fois en raison des consignes sanitaires l'assemblée générale des Amis de La Martinerie s'est déroulée le lundi 29 mars 2021 à 15 h 00 dans les locaux de l'association. Le président Jean-Jacques BERENGUIER ouvre l'Assemblée Générale à 15 heures en remerciant la vingtaine de membres de l'association qui ont accepté d'être présents en cette période de pandémie dans le strict respect de la distanciation physique et des consignes de sécurité sanitaire. Il salue la présence, dans le public de :

- Florence PETIPEZ, en sa qualité d'adhérente et de représentante de Serge Descout, président du Conseil départemental et de Gil Avérous Président de Châteauroux Métropole et Maire de Châteauroux, tous les deux également adhérents de l'association
- Christian Bodin en sa qualité de partenaire et de président de l'Agence d'Attractivité de l'Indre.

Il présente l'opération consistant à retransmettre en direct l'Assemblée générale via notre page Facebook. Il précise que chaque adhérent peut poser ses questions ou observations en direct et qu'il leur sera répondu dès la fin de l'AG. Il explique également que, dans l'adversité il faut savoir, d'une part sur le moment prendre des risques et se remettre en question en allant de l'avant, d'autre part pour les années futures, bénéficier de l'expérience acquise.

Il confirme que la convivialité est le maître mot de l'association, qu'elle n'est pas en péril chez les amis de La Martinerie, car elle se décline d'une part en direct chaque mercredi matin dans nos locaux, d'autre part via les réseaux sociaux (notre page Facebook) et lors de nos activités. Il nous demande de savoir faire face à l'adversité et d'être solidaire dans cette difficile période rencontrée par notre pays.

Il précise que le conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du lundi 1^{er} mars, de repousser la modification de nos statuts et donc de repousser l'AGE à une date ultérieure, qui sera celle de notre prochaine Assemblée Générale en 2022.

Le président précise enfin qu'en l'absence d'une présence physique importante, il est difficile de renouveler le tiers sortant du conseil d'administration, en conséquence ce même conseil d'administration a décidé de figer le conseil pour cette année et de décaler le renouvellement d'un an. Les représentants seront donc les mêmes pour une année supplémentaire, sauf démission.

Avant de terminer son mot d'accueil Il demande un moment de recueillement, après énumération des adhérents, des conjoints, et des anciens de la base décédés dans l'année. Il n'oublie pas d'évoquer nos frères d'armes ainsi que les gendarmes décédés dans l'exercice de leur fonction.

Il termine son mot d'accueil en présentant, de la part du Conseil d'administration, ses vœux de bonheur et de santé à tous.

Le président fait part des 106 pouvoirs accordés aux personnes présentes dans la salle et constate que le quorum est largement atteint, nous sommes 127 présents ou représentés, pour que la séance puisse se dérouler.

Jean-Jacques BERENGUIER rappelle l'article 7 de nos Statuts concernant le déroulement des Assemblées Générales et ouvre la séance.

Il propose l'approbation, à main levée, du compte-rendu de la précédente assemblée de l'année 2019. Le compte-rendu est accepté à l'unanimité.

II - DEROULEMENT DE LA SEANCE

II-1- Rapport moral – Le président rappelle que Notre association à 10 ans et qu'il aurait aimé faire aujourd'hui le compte rendu de l'inauguration de la maison départementale de la mémoire militaire, mais que la nature, ou la main de l'homme, en aura décidé autrement.

Il précise que 2020 sera néanmoins une année mémorable pour notre association car c'est cette année que nous avons réglé les dernières factures pour la réalisation des gros travaux de l'association et rendu compte à nos partenaires de l'utilisation des subventions obtenues. Il remercie tous nos partenaires, institutionnels comme particuliers, de leur soutien.

2020 aura vu se réaliser notre souhait, obtenir un véhicule blindé. Ce souhait a été long à se réaliser car la première demande a été déposée en juin 2016 mais il est là. Le président remercie très sincèrement monsieur Thierry DUBOIS, propriétaire de l'entreprise éponyme à ONZAIN qui nous a proposé de prendre à son compte le coût de ce transport (1 000 € environ) et l'équipe du CNTS qui nous a aidé à le décharger. Il nous reste à le désamianter, le neutraliser, l'abriter et le rénover, encore un long chemin, surtout financier.

Le président n'oublie pas le don d'un TP3 par Sylviane et Philippe DUBOIS, mission assurée par les membres de l'ARVMC, qu'il remercie pour leur disponibilité, ce sont de fidèles partenaires de notre association.

2020 nous aura permis également de résoudre un problème posé par la commission de sécurité, posséder une ligne téléphonique fixe. Il nous aura fallu plus de 3 ans pour convaincre Orange réseau qu'une ligne cuivre arrivait dans notre bâtiment et qu'il suffisait de la réactiver. Cela a été très compliqué mais c'est fait, nous avons désormais accès à Internet.

En ce début d'année 2021 le président constate que nous pouvons, tous ensemble et chacun à son niveau, être fier du travail réalisé malgré quelques vicissitudes. Que nous allons, ensemble, réussir à créer une véritable maison départementale de la mémoire militaire, un lieu assez rare dans un département et qui, sans avoir la prétention de le remplacer, prendra le relais du musée des trois guerres de Diors.

Le président constate l'atout que nous commençons à représenter pour le département de l'Indre et pour Châteauroux Métropole. Tout d'abord en constatant l'augmentation du nombre de visites initiées par l'office de tourisme de Châteauroux Métropole dans le cadre des "rendez-vous de l'été" ou des "mardis évasion" et celles initiées par l'Agence d'Attractivité de l'Indre dans le cadre de l'opération "secrets de fabrique". En liaison avec l'Agence d'attractivité de l'Indre, notre présence future sur le guide du ROUTARD et sur les guides JONGLEZ en est le témoignage. Il rappelle que nous apparaissions depuis 2019 sur le guide pratique de Châteauroux Berry Tourisme et que nous allons très certainement être obligés d'ouvrir plus souvent nos locaux ; il lance donc un appel à des bénévoles pour assurer des permanences de visite.

Il termine ce rapport moral en mettant en avant nos bénévoles (hommes et femmes), ceux qui sont présents pour réaliser les travaux de rénovation ou d'entretien, ceux qui interviennent au CNTS, ceux qui préparent les expositions, ceux qui réalisent les panneaux de présentations, ceux qui réalisent les inventaires, ceux qui mettent leurs moyens à notre disposition, ceux qui assurent les traductions, ceux qui gèrent les dons, celle qui assure la gestion de la bibliothèque, celui qui gère le site internet de l'association, un modèle du genre, sans oublier les membres du conseil d'administration toujours disponible et fidèles aux réunions ainsi que les conjoints qui se mobilisent quand on les sollicite.

Il félicite Philippe et Michel, nos deux décorés de la médaille de bronze de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Il précise que d'autres adhérents le méritent mais le contingent départemental est réduit, huit seulement lors de la promotion du 31 décembre 2020.

Pour terminer ce rapport moral le président précise que, fin 2020, nous étions 424 adhérents à jour de cotisation.

II-2- Rapport d'activités – Au nom du secrétaire, absent excusé, le président présente le rapport d'activités de l'association. Il énumère, par thèmes et dans l'ordre chronologique, les actions que l'association a menées au cours de l'année 2020, rapport agrémenté de photos prises au cours de ces manifestations et projetées sur l'écran.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont soumis ensemble au vote à main levée ; ils sont adoptés à l'unanimité. Ils sont annexés au présent PV.

II-3- Rapport financier - Le trésorier Roland DE VASSOIGNE présente le rapport financier. Le bilan de l'année 2020 affiche un excédent de l'ordre de 3 000 €. Cet excédent nous permet de consolider notre réserve financière équivalente à deux années de budget de fonctionnement pour faire face à un problème ponctuel.

Le vérificateur des comptes Paul TADIEU avait certifié, par écrit avant la séance, qu'il n'apparaît aucune anomalie dans l'exercice de la comptabilité de l'année et avait transmis son rapport avec un avis favorable.

Le rapport est soumis au vote à main levée ; il est adopté à l'unanimité. Il est annexé au présent PV.

III - ELECTION DES MEMBRES

Le président rappelle qu'au cours de sa réunion du lundi 1^{er} mars 2021 le conseil d'administration a décidé, en raison de l'absence physique des membres de l'association, de figer le conseil d'administration et de décaler le renouvellement d'un an. Les représentants seront donc les mêmes pour une année supplémentaire, sauf démission.

Paul TADIEU est maintenu à la fonction de vérificateur aux comptes. JP DAUGER est également maintenu pour être vérificateur suppléant.

IV - QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS - DEBAT

J-Jacques BERENGUIER rappelle notre objectif de maintenir un effectif de l'ordre de 400 adhérents au minimum et qu'il appartient à chacun d'être ambassadeur de l'association auprès de futurs adhérents ou de possibles mécènes. Il confirme également que notre maison est ouverte à tous le mercredi matin de 8 h 30 à 12 h.

Il précise que les dates des prochaines manifestations pour 2021 :

- Journée des Saints Patrons samedi 5 juin à Diors,
- Journée champêtre samedi 28 août à Saint-Août,
- Forum des associations samedi 4 et dimanche 5 septembre,
- Journée du Patrimoine samedi 18 et dimanche 19 septembre,
- Journées Impériales samedi 2 et dimanche 3 octobre,

Il remercie encore les participants présents soit physiquement soit par l'intermédiaire de Facebook.

La séance est close vers 16 heures 30, sans vin d'honneur ni galette dans le strict respect des consignes sanitaires.

V - RAPPEL DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les Membres ont été maintenus pour l'année 2021		
BERENGUIER J Jacques	DUBOIS Philippe	LUSCAN Guy
BELGARDE Cécilien	DUTEIL Bruno	MORY Francis
CHAMBLANC Martial	HEU Michel	REIGNOUX André
DE VASSOIGNE Nicole	JALU Daniel	SOULE Philippe
DE VASSOIGNE Roland	LAMOUREUX Jackie	TRUFFAUT Michel

Pour le président André
REIGNOUX secrétaire